

Reflets de Cugy

Montage : André Tschanz



Sommaire

Les Reflets de Cugy ont 50 ans!.....	3
Le billet d'un ancien syndic, Raymond Bron	4
L'agriculture à Cugy au fil des 200 numéros.....	5
Les activités de l'Union des Sociétés Locales depuis sa création.....	6
Le billet du syndic.....	8
Le billet du président du Conseil communal	9
La transition écologique : réflexions sur des actions locales.....	10
Adoptez des hirondelles.....	11
Des panneaux solaires mobiles.....	12
L'écho du ruclon : le conteneur à déchets toxiques.....	13
La Fête de la courge : toujours un succès.....	14
Cutigny : le Giron du Centre 2023.....	14
La Meule : la bonne adresse du fromage.....	15
Lancement de l'édition 2023 du concours PERL.....	16
Talents solidaires - Offrir du temps, c'est quoi?.....	17
Des concerts à Cugy et à Montheron.....	17
Les vœux de nos annonceurs.....	18
Mettez du pep's dans votre assiette!.....	20
Des nouvelles de la Fondation Echaud.....	21
La recette : un menu de Noël prêt à l'avance.....	22
La nouvelle enquête du commissaire Passard.....	23
Une rencontre tardive.....	23
L'agenda.....	24

Page de couverture

Hommage à ceux qui, de près ou de loin, ont participé dans le passé ou participent actuellement à la réussite des *Reflets de Cugy*.

De gauche à droite et de haut en bas :

Guy Bouverat, Delphine Gerber, Boris Delorme, † Gilbert Vaney, Jean Rouveyrol, Ginette Brognara, Robert Jordan, Micheline Alpstätg, Myriam Messerli, Christine Rais El Mimouni, Raymond Bron, Thierry Amy, Cloé Ginier, Michèle Guillerey, Zeljko Stanimirovic, Simone Riesen, Samuel Debossens, Gérald Chambon, † François Gilliéron, André Tschanz, † Rosangela Barrat, Philippe Flückiger, Cindy Bourgeois, Alberto Fernandez, † René Gallandat, Catherine Fleury Ruckli, Erin Gisclon, Jean-François Détraz, Frédérique Roth, Jean-Pierre Sterchi, Laurence Treuthardt, Chantal Messerli, Gérard Hirt, Roland Karlen, Norbert Bussard, Martine Clerc.

Une liste forcément incomplète... Avec nos excuses.

Montage : André Tschanz.

Impressum

Reflets de Cugy n° 200
Décembre 2022

Comité de rédaction

Rédactrice en chef
Mise en page
Simone Riesen
refletsdecugy@gmail.com
T 021 731 50 04

Relations avec la Municipalité
Christine Rais El Mimouni
christine.rais-elmimouni@cugy-vd.ch
T 021 731 22 44

Corrections
Michèle Guillerey

Rédaction
Cindy Bourgeois Burdet
Catherine Fleury Ruckli
Delphine Gerber
Erin Gisclon
Robert Jordan
Christine Rais El Mimouni
Simone Riesen
André Tschanz

Photographies
André Tschanz

Impression
Bordin SA - 1042 Assens

Editeur
Municipalité de Cugy, 1053 Cugy

Prochaine parution
Mars 2023

Fermetures de fin d'année - Administration et Déchetterie

L'Administration communale sera fermée du vendredi 23 décembre 2022 à 12h00 au mardi 3 janvier 2023 à 7h30.

La Déchetterie sera ouverte normalement, hormis les 24 et 31 décembre où elle fermera à 13h00 au lieu de 16h00.

Les Reflets de Cugy ont 50 ans !

Sous un titre quelque peu vieillot se cache un journal qui a su suivre l'air du temps et s'adapter aux changements de la vie du village.

Nous n'allons pas citer les noms de chacun des bénévoles qui ont œuvré à la pérennité du journal au risque d'en oublier ou parce que les articles n'étaient pas toujours signés, particulièrement lors des premières parutions.

Mais il est miraculeux, dans notre société très souvent repliée sur elle-même, que le journal ait toujours trouvé des personnes prêtes à s'investir pour le bien commun avec un comité de rédaction, plus ou moins étoffé selon les périodes.

L'aventure a débuté en 1973. Dans le premier numéro, on peut lire « De nombreux citoyens aimeraient être renseignés de temps à autre sur ce qui se passe à Cugy, la Municipalité se propose de vous adresser à intervalles irréguliers, au gré des circonstances et des événements, de brèves nouvelles sur la vie de la Commune ». L'idée avait été lancée quelques années auparavant au Conseil général.

Cette parution correspond au cap des 1'000 habitants (le 17 avril) et au passage de Conseil général au Conseil communal (élections les 10 et 11 novembre 1973).

Certaines rubriques, comme le billet du syndic, sont une constante dès le départ de l'aventure, d'autres s'ajouteront ou disparaîtront selon les tendances, les besoins et les envies des lecteurs.

Mais le « devoir d'information » prime tout au long de l'existence des *Reflets de Cugy*.

Lancé en 1979, le courrier des lecteurs n'a jamais vraiment rencontré de succès à quelques exceptions. Dommage, cela animerait la vie du village et stimulerait encore plus le comité de rédaction !

Quelques éléments sont à relever comme la maquette du journal qui se modernise régulièrement. Passant du journal tapé à la machine à écrire et ronéotypé du début, il est imprimé par des professionnels dès 1999. En 2004, la couverture est pensée avec une couleur et en 2005, elle passe à la quadrichromie. En 2008, débute la rubrique des balades autour de Cugy, ces promenades seront réunies dans un guide, toujours disponible à l'Administration communale.

En 2016, un sondage auprès des lecteurs fait état d'une note de 4,8 sur 5 pour l'appréciation globale des *Reflets de Cugy*. Grands moments de satisfaction au comité de rédaction, encore plus motivé que jamais à améliorer le journal.

En 2022, une nouvelle étape et non des moindres : l'organe officiel de la Commune est entièrement en couleurs.

Le comité de rédaction est heureux de pouvoir fêter ce jubilé et espère du fond du cœur que l'aventure continuera bien après lui ! Un grand merci à nos fidèles lecteurs et aux bénévoles.

Simone Riesen, rédactrice en chef



Septembre 1973



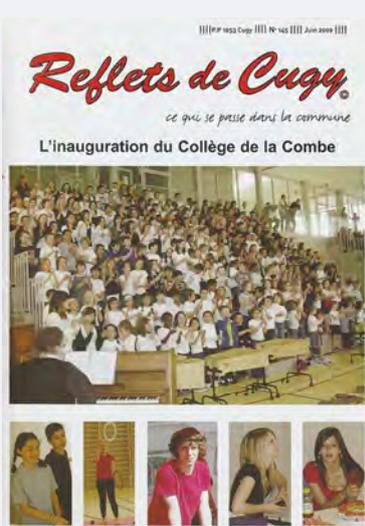
Novembre 1992



Mars 2001



Mars 2004



Juin 2009



Octobre 2022

Le billet d'un ancien syndic

Sollicité par la rédactrice en chef de produire quelques lignes pour le 200^e numéro des *Reflets*, me voici, sept ans après mon départ de la Municipalité, replongé dans une situation qui m'était devenue familière et qui s'est arrêtée d'un coup !

Pour m'y remettre, j'ai éprouvé le besoin de ressortir et parcourir les 3,5 kilos de brochures colorées qui ont accueilli ma plume de 2005 à 2016.

J'ai ainsi pu apprécier concrètement, a posteriori, ce que j'avais toujours perçu intuitivement : les multiples et réelles valeurs de notre journal communal. Véritable liant sociétal, il est l'un des supports de communication réguliers entre la population et l'autorité ; il représente aussi un vecteur promotionnel pour les sociétés locales, de même que pour les commerces et entreprises de la place.

Les *Reflets de Cugy* participent au maintien du sentiment d'appartenance des villageois à une localité vivante et dynamique, bien éloignée d'une simple cité dortoir, un sentiment d'appartenance qui suscite une participation individuelle et collective variée et constructive aux affaires communales.

Certes voulu par la Municipalité en 1973, édité et cofinancé par elle, le journal n'en est pas moins une œuvre à mettre au crédit de la société civile ; sa conception, son contenu, ses orientations sont le fait d'un comité de rédaction formé de citoyennes et citoyens bénévoles, comité auquel la Municipalité délègue l'un de ses membres. Cette situation participative offre une créativité et une liberté d'expression bienvenues ; celles-ci s'accompagnent en revanche aussi des responsabilités qui en découlent. C'est donc avec reconnaissance qu'il convient de relever le grand travail des nombreuses personnes qui ont œuvré à la publication de ces deux cents premiers numéros. Que de

séances, d'interviews, d'illustrations, de reportages, de mises en pages, de photos ! Un coup de chapeau à toutes ces compétences mises au service de la collectivité et un immense merci à l'ensemble des personnes que le cadre de cet article ne permet pas de nommer de manière exhaustive.

Ayons cependant, une pensée particulière pour trois personnes malheureusement décédées, Minon Meyer, première rédactrice régulière, Rosangela Barrat, dont l'engagement tous azimuts dans le cadre des sociétés locales peut être qualifié d'exceptionnel et Heinz Altenhoefer, artiste peintre cugyérain qui enrichissait les pages de ses dessins.

Merci aux rédactrices en chef que j'ai côtoyées dans ce contexte : Christine Rais El Mimouni, devenue conseillère municipale et Simone Riesen qui, après avoir succédé à Arlette Delaloye, s'est engagée depuis tant d'années pour le journal, nous faisant bénéficier de ses compétences professionnelles de journaliste.

Un clin d'œil, enfin, à Camilla Jost qui n'hésite pas à nous envoyer régulièrement des citations poétiques, voire philosophiques, sortant de l'ordinaire, à Guy Bouverat qui assure le lien avec cette belle institution qu'est la Fondation Echaud et à André Tschanz, photographe principal depuis de nombreuses années.

En ce début de XXI^e siècle, l'utilisation du support papier en matière de communication paraît dépassée, voire désuète par rapport aux réseaux sociaux notamment. Or il n'en est rien ! A la spontanéité du « tweet », le papier répond par la réflexion, à l'immédiateté, il oppose la distance, au risque de vacuité, il préfère la profondeur plutôt que l'éphémère, il offre la pérennité.

Dès lors, que vivent, longtemps encore, les *Reflets de Cugy* !

Raymond Bron

Tout semble pareil et pourtant...

A comparer ces deux photographies de la rue du Village, l'une de 1920 et l'autre de 2022, il semble que rien n'ait changé à Cugy et cela peut nous rassurer. Mais que l'on ne se y trompe pas, notre village a su évoluer ! Il n'est qu'à voir le nombre d'entreprises innovantes installées sur le territoire de la Commune ou les nouveaux commerces davantage adaptés à la demande actuelle.

Les autorités ne sont pas en reste. Elles ont évolué en même temps que le monde extérieur. Preuve en est le souci actuel du développement durable ou de l'aménagement du territoire, entre autres choses.

Alors, gardons le meilleur de l'ancien et accueillons le nouveau comme une opportunité.

Simone Riesen



Cugy en 1920. Photo d'archive.



Cugy en 2022. Photo : André Tschanz

L'agriculture à Cugy au fil des 200 numéros



Dessin : † Heinz Altenhoefer.

En 1963, il y avait 199 vaches à Cugy. Dix ans plus tard, il n'en reste que 73 (numéro 2 des *Reflets de Cugy*).

Dans le numéro 13, à la rubrique « reflets du passé », il est dit qu'en 1829, chaque ménage ne pourra garder que trois oyes compris mâle et femelle ainsi que trois brebis.

Dans le billet du syndic de mars 1977, Gilbert Vaney indique que le visage de Cugy s'est profondément modifié ces vingt dernières années.

Les constructions nouvelles représentent 25 hectares sur les 128 existants.

La nouvelle législation permet d'éviter la prolifération désordonnée des constructions et réserve ainsi des terres à l'agriculture. Ce qui démentira ceux qui prédisent à brève échéance l'impossibilité d'être paysan à Cugy.

Non seulement l'agriculture demeure d'une importance primordiale pour la défense nationale, mais elle reste d'une impérieuse nécessité pour le maintien d'un environnement agréable et sain.

En juin 1978, il n'y a plus qu'un seul âne à Cugy ! Mais il y a encore 26 porcs et 151 bovidés, 1 cheval et 3 poneys, 245 poules, 11 coqs, 205 lapins, 20 colonies d'abeilles, 8 chèvres et 5 moutons... mais pas de raton-laveur !

En 1979, 286'539 kilos de lait ont été livrés à la laiterie.

Faisons à nouveau une incursion dans le passé : dans le numéro 77 de 1989, il est question de la ferme de la Taillaz, propriété de la commune de Cugy. Chose assez rare en soi. Ce petit bâtiment vétuste, sans électricité et ravitaillé en eau par une

petite source, était occupé par une famille Vaney comprenant plusieurs enfants. Dans l'indigence, cette famille était subventionnée par la Commune. Au début des années 40, le dernier des fils quitte la bâtisse et la Commune décide de la démolir. Chaque famille des 25 agriculteurs participe aux travaux pour un salaire de 70 centimes de l'heure !

Il y aurait beaucoup à raconter et la place nous manque. Cependant, il suffit de faire de nos jours le tour de notre beau village et surtout, pour ceux qui auparavant habitaient la ville, constater que nos agriculteurs font un dur mais magnifique travail.

Lorsque nous croisons les sympathiques chèvres brunes de la famille Baudat qui nous permet de déguster ses succulents fromages et yoghourts... et en libre-service en plus...

La Ferme Vaney et son marché, les chevaux à nouveaux nombreux et les vaches de la famille Scheidegger, nous pouvons nous estimer privilégiés de vivre dans un tel endroit.

Soyons reconnaissants envers nos trois derniers agriculteurs : ils nous assurent les éléments vitaux et un beau cadre de vie.

Oublions le temps où ceux des villes se moquaient des paysans en les traitant de « bouseux ». Le paysan est celui qui entretient la terre, la campagne. Ce sont « les gens du pays ».

Ils ont modelé le paysage sur le temps long, un équilibre de vie entre la nature et l'homme au travers des quatre éléments qui créent l'humain : « L'eau, la terre, l'air et le feu ».

Texte : Robert Jordan



La course aux cochons de la Fête au village de 2005, un grand moment !



Philippe Schmittler immortalise ces moments mémorables.

Les activités de l'USL depuis sa création

La lecture (complète, évidemment!) des deux cents numéros des *Reflets de Cugy* met en évidence quelques sujets récurrents et incontournables dans la vie de notre village. L'Union des Sociétés Locales (USL) en est un, à travers notamment les nombreux événements qu'elle a organisés au cours des quarante-cinq dernières années. Voici un petit tour d'horizon des éléments relatés dans votre journal qui ont marqué son histoire, une occasion de rendre hommage à cette société indispensable et aux membres successifs de son comité.

La première mention de l'USL dans les *Reflets de Cugy* date du 18 mars 1977 : on y apprend que la société a été constituée sous

la présidence de Pierre Mottaz et que sa tâche principale sera de « coordonner les manifestations et d'en établir suffisamment tôt le programme ». Voilà qui est clair : fini l'improvisation de dernière minute !

On observe une variation sensible du nombre de ses sociétés membres, au nombre de 14 dans le numéro de mars 1983, de 10 dans celui de mars 2009, alors qu'elles sont plus de 20 aujourd'hui.

Beaucoup d'entre elles perdurent, comme la Jeunesse de Cugy, le Tennis Club, les Scouts ou encore les différentes sociétés de gym alors que d'autres ont disparu de la liste ; certains lecteurs se souviendront peut-être du Théâtre Idalie ou des Armes de guerre, par exemple ?

Malgré sa composition variable, la mission de l'USL est restée stable : dans le numéro de mars 2016, on peut lire sous la plume de Claude Jabès que « l'idée maîtresse est de créer des lieux de rencontre et de convivialité qui permettent aux habitants de la Commune de se rencontrer pour mieux se connaître et établir des liens d'amitié et de tolérance dans un cadre convivial et festif ».

Les événements organisés par l'USL se répètent au fil des ans, comme un rituel : Fête nationale, Apéritif du Nouvel An, Vide-grenier au profit des seniors, Fête au village, puis, plus tard, Fête de la courge. Les récits de ces événements dans les *Reflets de Cugy* montrent toutefois que le programme de ces manifestations n'est pas immuable, il évolue avec le temps et les mentalités.

Prenons la Fête Nationale par exemple : saviez-vous que pendant des années, elle commençait à cinq heures du matin avec la « Diane en musique aux quatre coins du village » ?

Dans le numéro de septembre 1995, Laurence Chuard relate l'événement : « Diane : réveil en flonflons sur un air de marche ou de valse. Merci aux joueurs et aux accompagnateurs qui nous ont donné cette aubade au lever d'un soleil aux rayons très prometteurs augurant une superbe journée ».

L'USL a également fait preuve de créativité dans le programme des festivités : tirs populaires, tournois de football ou de pétanque, rallyes pédestres, jeux pour enfants tels que le Festival de la Patate en 2006 et confection de lampions ont été proposés au fil des années.

Organisée traditionnellement à la Maison

Noël à la Ferme Vaney

Samedi 17 décembre 10h-13h

Passage du Père-Noël en calèche à travers le village

Départ à 9h30 de la ferme, arrivée à 10h à la ferme

Distribution de vin chaud et friandises



Photos avec le Père-Noël

Facebook
www.uslcugy.ch
usl.cugy@gmail.com

 **USL de Cugy**
L'USL fait vivre le village par la fête

villageoise, on apprend dans le numéro de juillet 1998 qu'elle se déplace au terrain du Billard, pour y rester jusqu'à aujourd'hui. L'histoire de l'organisation de la Fête au village se dévoile aussi à la lecture des *Reflets de Cugy*. La première édition a été organisée le 28 mai 2005, apprend-on dans le numéro 128. Objectifs de l'USL ? « Fournir une plateforme aux sociétés de Cugy afin qu'elles puissent se promouvoir et favoriser l'adhésion de nouveaux membres » et « permettre aux commerçants de Cugy de se faire connaître auprès d'un public rassemblé ». Là aussi, l'évolution du programme est intéressante : la première édition proposait entre autres une course de cochons, un loto à la vache et l'élection de Mister Cugy (« choisi selon les critères de la beauté de cœur, bien sûr ! »).

La deuxième édition a lieu le 2 juin 2007 sur le thème du cirque et la troisième se déroule les 28 et 29 mai 2010, avec notamment le départ d'une étape cycliste du Tour du Pays de Vaud. Lors de cette édition, notons que ce ne sont plus les cochons qui courent, mais les habitants ! Une course pédestre a en effet été organisée par Sport pour tous cette année-là. Que cela soit

lors de ces fêtes ou des suivantes (en 2013, 2017 ou 2022) ainsi qu'à l'occasion des nombreux autres événements organisés par l'USL, un sentiment ressort constamment des récits des rédacteurs et rédactrices des *Reflets de Cugy* : la gratitude. « Les membres de l'USL ne nous ont laissé aucune chance de nous ennuyer une minute. En plus, un talent inouï pour commander un ciel bleu ! [...] Que chacun soit remercié pour son travail », écrit par exemple Simone Riesen en juin 2010.

Profitions ainsi encore une fois de remercier les membres de l'USL et de rappeler l'importance de leur engagement et de leur travail pour le village. Et encourageons nos lecteurs à s'impliquer également, ne serait-ce que pour quelques heures par année. Car un autre constat s'impose à la lecture des 200 numéros des *Reflets* : l'USL et les sociétés locales ont toujours besoin de nouveaux bras !

*Texte : Catherine Fleury Ruckli
Photos : archives USL*



Le comité de l'USL en 2005 lors de la première fête au village. De gauche à droite : Yvonne Huskie, Brigitte Ventre de la Touloubre, Markus Roth, Tony Miles, Léa Aellen et Rosangela Barrat.



Le comité de l'USL sait aussi s'amuser (Fête au village 2022). De gauche à droite : Patrick Gisclon, Gianluca Scarabelli et Boris Delorme.

Venez nombreux partager le verre de l'amitié lors de

L'apéro du Nouvel-An

à la maison villageoise le 13 janvier 2023 à 18h30 !

Infos sur Facebook
www.uslcugy.ch
usl.cugy@gmail.com

Le billet du syndic



Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

La fin de l'année approche à grands pas et le temps du budget est arrivé. Comme chaque année, la Municipalité présente au Conseil communal un budget déficitaire, qui tient compte d'une part des dépenses nécessaires liées à l'entretien et à la rénovation des infrastructures communales (routes, bâtiments communaux, etc.), ainsi qu'à l'indexation des salaires de notre Administration, d'autre part des investissements liés à l'achat de nouveaux véhicules de voirie décarbonés en vue de remplir les objectifs fixés par le Canton en matière de transition énergétique d'ici 2035 et, enfin, du financement des dernières opérations liées à la finalisation de notre Plan d'affectation communal et de son règlement d'application en vue de sa mise à l'enquête et son approbation par le Conseil communal.

Ce budget tient bien évidemment également compte des nombreuses charges imposées par le Canton et les diverses associations intercommunales auxquelles notre Commune participe, notamment en matière sociale, scolaire, d'épuration, de sécurité, de défense incendie, de participation à la cohésion sociale et de péréquation intercommunale.

Cela étant dit, l'un des enjeux essentiels de ce budget 2023 réside dans l'adoption de dépenses relatives à la mise en œuvre de certaines mesures environnementales et énergétiques liées au Plan énergie et climat communal (PECC), afin de rendre possible la transition énergétique voulue par nos autorités fédérales et cantonales d'ici 2050. A cet égard, la Municipalité réintroduit la subvention, qu'elle avait supprimée en 2017 dans le cadre de son plan d'austérité financière, en faveur de l'achat d'abonnements de transport public. Malheureusement, à la suite de la décision prise par le Conseil communal lors de sa séance du 10 novembre dernier de renvoyer à la Municipalité le préavis sur la création d'un nouveau fonds communal pour l'énergie et le développement durable, le poste du budget relatif à l'alimentation de ce fonds est supprimé dans l'attente d'une nouvelle discussion. Bien qu'elle regrette cette issue, la Municipalité comprend que les membres du Conseil communal n'ont pas été suffisamment informés sur les démarches envisagées par la Municipalité à cet égard et qu'il est nécessaire dès aujourd'hui d'entreprendre un travail de communication et de concertation avant de revenir auprès du

Conseil avec l'idée d'un tel mode de financement. La Municipalité ne renonce toutefois pas totalement à la mise en œuvre immédiate de certaines mesures, vu l'urgence du défi climatique, en prévoyant des dépenses réduites pour 2023.

L'autre sujet majeur et actuel de préoccupation de la Municipalité est celui de la gestion de la crise liée à la pénurie d'énergie qui pourrait, suivant les circonstances, venir frapper durement notre collectivité d'ici la fin de l'hiver. A cet égard, la Municipalité a reçu l'instruction de la part du Conseil d'Etat d'établir un plan de continuité de son administration, de même que d'organiser et mettre en œuvre un point de rencontre d'urgence (PRU) susceptible d'accueillir dans un endroit chauffé et alimenté en énergie électrique tout citoyen ou citoyenne qui se trouverait en situation de détresse ou d'urgence en cas de mise en œuvre du plan ORCA sur le plan cantonal, ainsi qu'en cas de déclenchement de la phase 4 du plan OSTRAL (délestage). Tout en espérant qu'un tel scénario catastrophe ne se réalise pas, la Municipalité n'a pas d'autre choix que celui de prendre les mesures nécessaires qui s'imposent en imaginant le pire. Une telle mission, qui sort du cadre ordinaire de la gestion d'une commune et qui va bien au-delà de ce que nous avons connu durant la pandémie de Covid-19, recèle de nombreux défis, comme celui d'alimenter en électricité et en chauffage de manière autonome un bâtiment de la grandeur de notre Maison villageoise ou d'une salle de gymnastique. Ce PRU disposera de moyens de communication avec les autorités cantonales en charge de la sécurité, soit la Police et les urgences médicales. Au sein de ce centre, il devra également être possible d'accueillir des personnes en détresse médicale qui ont besoin d'une aide urgente ponctuelle de quelque nature que ce soit. Il va sans dire que l'organisation et l'exploitation d'un tel point de rencontre nécessitera l'engagement complet de notre Municipalité, de son Administration ainsi que de certains volontaires que nous espérons trouver au sein de notre population. De plus amples informations seront fournies à la population sur ces diverses mesures dès le début de l'année 2023. Nous remercions d'avance notre population de porter dorénavant une attention particulière au pilier public de la Commune (Administration communale), dans la mesure où ce vecteur d'information, qui ne nécessite aucune alimentation en énergie, sera privilégié pour la diffusion d'informations officielles en cas de pénurie d'énergie avérée.

Malgré ces nouvelles peu réjouissantes, il convient de ne pas perdre de vue que si la population de notre Commune, ainsi que celle du Canton, joue le jeu des économies volontaires d'énergie, il est fort probable que nous n'ayons pas à recourir à la mise en œuvre de tels moyens. Cependant, selon le dicton, un homme averti en vaut deux, la prudence s'impose donc, tout comme une certaine prévoyance, car il vaut mieux prévenir que guérir.

Je profite de ce billet pour vous souhaiter, chères Concitoyennes, chers Concitoyens, de joyeuses fêtes de Noël ainsi que les meilleurs vœux de la Municipalité pour la nouvelle année, en espérant que celle-ci augurera des jours meilleurs.

Thierry Amy

Le billet du président du Conseil



Chères Cugiérannes, chers Cugiérans,
Chères amies, chers amis,

Depuis la dernière édition du journal que vous tenez entre vos mains, notre Conseil s'est réuni à deux reprises, le 6 octobre et le 10 novembre.

Le Conseil du 6 octobre a été relativement court puisqu'un seul préavis figurait à l'ordre du jour, il s'agissait d'un préavis assez juridique en lien avec le CVE (Centre de Vie Infantine), le travail de la commission ad hoc et de la Commission des finances a permis au Conseil de se faire un avis assez rapidement et de voter le préavis tel que présenté par la Municipalité.

Le Conseil du 10 novembre a permis à la Municipalité de présenter un préavis qui a particulièrement animé les débats au sein de notre législatif puisqu'il s'agissait d'accepter ou non la mise en place d'une taxe et d'un fonds communal pour l'efficacité énergétique, la promotion des énergies renouvelables et le développement durable. Pour résumer, le préavis municipal prévoyait de financer ce fonds par l'introduction d'une taxe d'un centime par KWh d'électricité consommée par les ménages et entreprises de Cugy. Selon les projections de la Municipalité, ce fonds aurait donc rapporté environ Fr. 95'000.- par an et aurait permis de subventionner des actions des contribuables de Cugy en lien avec l'efficacité énergétique.

Le Conseil, après de très longs débats nourris, a décidé de renvoyer le préavis à la Municipalité pour une nouvelle étude comme le proposait la Commission des finances dans son rapport. Les nombreuses prises de parole ont démontré que le législatif est sensible aux enjeux climatiques et la création dudit fonds semble être une idée qui séduit les conseillers. En revanche le règlement proposé par la Municipalité pour ce fond qui permet de déterminer comment il sera alimenté, qui pourra obtenir une subvention et pour quoi, n'a pas séduit le Conseil. Renvoi ne signifie pas refus! Je suis donc persuadé que notre Municipalité saura tirer les enseignements du débat qui a eu lieu et que notre combatif municipal en charge de ce dossier, Jean-Pierre Sterchi, reviendra certainement devant le Conseil communal avec un nouveau projet de préavis plus en phase avec les attentes des conseillers.

Le prochain Conseil communal se tiendra le 15 décembre prochain et comme d'habitude le préavis principal à l'ordre du jour sera le budget pour l'an prochain. Notre Commune devra faire face ces prochaines années à de nombreux défis et investissements, que ce soit directement pour elle-même ou pour la part qui lui revient dans une des nombreuses associations intercommunales à laquelle nous participons.

L'ASICE (Association Scolaire Intercommunale de Cugy et Environs) mais aussi dans le cadre de l'ASET (la nouvelle STEP d'Echallens qui doit être construite et à laquelle nous avons adhéré) seront certainement les deux associations dont les enjeux économiques pour notre Commune seront les plus conséquents.

Après une législature 2016-2021 placée sous le sceau de l'austérité et des restrictions budgétaires afin de permettre à la Commune de se refaire une santé financière en générant des liquidités, la législature actuelle 2021-2026 sera elle placée sous le signe des investissements.

Avant de conclure, je tiens à souligner que vous tenez entre vos mains un numéro historique de notre beau journal local, il s'agit du 200^e numéro! Quelle belle longévité pour notre « feuille » à nous qui vit grâce à l'investissement sans faille de tous les bénévoles qui participent à sa conception tout au long des mois afin de pouvoir la produire. Savez-vous que les *Reflets de Cugy* sont le journal officiel de la commune du Gros-de-Vaud où l'on vit le mieux?

En effet, chaque année le *Handelszeitung* publie une étude qui permet de classer les communes suisses selon leur qualité de vie en se basant sur différents critères tels que les infrastructures, services, transports publics, fiscalité. Et bien Cugy est celle qui apparaît en premier de toutes les communes du Gros-de-Vaud. A titre personnel, depuis mon arrivée à Cugy, je n'ai jamais douté de cela. L'aigle de nos armoiries peut donc fièrement lancer un grand cocorico ou tout autre chant dont j'ignore à vrai dire le nom!

Finalement, j'aimerais conclure ces lignes en vous souhaitant, chères lectrices, chers lecteurs, mes plus sincères vœux à l'approche de Noël et bien entendu à tous je souhaite santé, bonheur et prospérité afin que 2023 soit une superbe année pour vous chères amies, chers amis!

Alberto Fernández



Transition écologique : réflexions sur des actions locales



Diverses démarches participatives ont eu lieu durant le mois de septembre 2022 en lien avec la thématique très actuelle de l'énergie et du développement durable.

Lors de la Fête au village des 3 et 4 septembre, la Municipalité a souhaité présenter l'opération Plan énergie et climat communal (PECC) à la population. Il s'agissait aussi d'inciter les cugiérans et cugiérannes à s'inscrire à la journée participative du 24 septembre consacrée à la réflexion sur l'état de notre planète et aux adaptations nécessaires que nous pouvons imaginer au plan local.

Ainsi, ce samedi matin 24 septembre, 35 personnes intéressées, dont des jeunes et des seniors et également des conseillers communaux et conseillères communales, ont pu vivre trois ateliers qui avaient pour but d'imaginer et de lister des mesures et des actions visant à améliorer le cadre de vie dans la Commune, à identifier les progrès souhaités, les manques, les priorités à envisager.

Les participants répartis en six groupes ont travaillé sur trois thématiques retenues par la Municipalité : biodiversité - consommation - mobilité. Ensemble, ils ont proposé plus de 100 mesures dont nous vous présentons une synthèse ci-dessous.



Biodiversité

- Favoriser des espèces végétales adaptées, peu exigeantes en eau et indigènes / Interdire des espèces exotiques envahissantes (5x).
- Inciter la récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage public et privé (réservoir ou citerne) (3x) / Proposer des subsides pour récupérateur d'eau (2x).
- Planter des arbres pour lutter contre l'érosion et les îlots de chaleurs (2x).
- Augmenter les prairies fleuries dans la Commune et chez les particuliers (2x).

- Implanter des nichoirs à oiseaux et des habitats pour la petite faune dans les espaces publics et privés (2x).
- Interdire les haies de thuyas et de lauriers et prévoir un soutien de la Commune pour les remplacer (2x).



Consommation

- Aggrandir et valoriser la « Caverne Ali-baba » pour en faire une ressourcerie (revalorisation d'objets et pièces détachées) (3x).
- Créer un « Repair Café » à la Déchetterie avec pour objectif d'allonger la vie des objets en les réparant et de créer un lieu de solidarité (2x).
- Favoriser les achats locaux et sans emballages / Mettre la pression sur les magasins pour avoir des produits en vrac à prix accessible (2x).
- Mettre en place un marché commun de production / Centraliser les marchés locaux avec une mise à disposition éventuelle de locaux par la Commune (2x).
- Faciliter l'accessibilité de la Déchetterie (déchet mobile ou plus accessible en mobilité douce) (2x).
- Favoriser le troc d'objets et de vêtements (2x).
- Eduquer les gens à travers un flyer de couleur verte (sur le modèle de la PIO jaune communale) en présentant des écogestes (2x).
- Favoriser les potagers, les jardins familiaux à l'école et pour les particuliers (2x).



Mobilité

- Attribuer des subventions communales (rabais, soutien) pour les abonnements de transports publics Mobilis « train-bus-métro » (carte journalière, carte familles aussi) (4x).

- Créer des emplacements en autopartage / Mobility et informer sur leur localisation (4x).
- Améliorer l'achat de billets TP car actuellement impossible sans téléphone portable (2x).
- Sécuriser les carrefours pour les vélos (exemple : rond-point du chemin des Biolettes + carrefour Migros) (2x).
- Subvention vélo + vélo électrique (2x).
- Créer des cheminements piétons (voie verte) et entretenir les chemins de promenade (2x).
- Supprimer les zones de dépose aux abords des écoles (mauvais signal) (2x).
- Développer partenariat / Inciter l'utilisation du parking au Grand-Mont pour aller à Lausanne (2x).

L'atelier a été complété par un sondage en ligne, ouvert du 1^{er} au 30 septembre et 73 personnes y ont répondu. La synthèse des résultats est disponible sur le site de la Commune www.cugy-vd.ch sous l'onglet Energie et durabilité.

La Municipalité, dans le cadre de la rédaction de son Plan Energie et Climat Communal (PECC), va s'appuyer sur les résultats des différentes démarches participatives pour choisir les actions qu'elle va prioriser ces prochaines années. Les propositions intéressantes issues des démarches participatives confirmeront ou enrichiront les intentions de l'organe exécutif.

Dans le cadre de l'élaboration de ce PECC, la Municipalité a choisi un logo que vous découvrez en haut de cette page et un slogan: **Cugy bouge pour le climat!**

Ces moyens personnaliseront dorénavant toutes les communications relatives à l'énergie et au climat. D'autres articles vous tiendront au courant au fur et à mesure des actions que la Municipalité mettra en place à court et moyen termes.



Texte et photos : Jean-Pierre Sterchi, municipal

Adoptez des hirondelles



Les hirondelles de fenêtre sont des oiseaux protégés et depuis 2010 considérés comme potentiellement menacés. L'hirondelle de fenêtre se nourrit exclusivement d'insectes capturés en vol : moustiques, mouches, pucerons, hyménoptère nous préservant ainsi des piqûres ou autre désagréments. Des nids naturels, augmentés de nids artificiels installés par le personnel de Voirie, occupent deux bâtiments communaux, la Maison de Commune et la Ferme du Verger (Centre de vie enfantine). Afin de favoriser la nidification de ces oiseaux familiers, voici quelques informations tirées de <https://www.birdlife.ch/>
« L'hirondelle de fenêtre niche en majorité sur les bâtiments. C'est pourquoi, les activités et la tolérance humaines ont une

forte incidence sur son bien-être. Celui qui dérange leur reproduction est punissable. Les nids doivent être autant que possible préservés. Si l'on ne peut absolument pas éviter d'enlever les nids, il faut alors les ôter en hiver uniquement...

Le nid de l'hirondelle de fenêtre est construit à base de terre argileuse et calcaire, il a la forme d'un quart de boule avec un orifice en demi-cercle sur le bord supérieur. Elle aime nicher en colonie contre des bâtiments. Comme les places et les chemins villageois sont souvent goudronnés, la boue pour construire le nid manque de plus en plus. C'est la raison pour laquelle les hirondelles se sont raréfiées dans plusieurs régions. Là où on leur met du matériel à disposition, les effectifs peuvent augmenter rapidement... De même, il est particulièrement judicieux d'installer des nids artificiels en série là où le matériel de construction manque et où les hirondelles de fenêtre nichent encore. »

Intéressés ou convaincus de la nécessité de protéger ou de favoriser la nidification des hirondelles, alors vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site indiqué en début d'article.

*Christine Rais el Mimouni
Municipale des bâtiments communaux*

Des panneaux solaires mobiles



Le site Internet www.energie-environnement.ch/ publié par les services cantonaux romands de l'énergie et de l'environnement propose plus de 500 conseils pratiques pour économiser l'énergie et préserver l'environnement.

Chacun trouvera son intérêt parmi les nombreux thèmes traités : vie quotidienne, bâtiment, biodiversité, planète, moins gaspiller. Le thème « Bâtiment » regroupe des explications très utiles sur : rénovation et chauffage, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques, eaux potables et eaux usées.

Depuis quelques semaines, le Service technique communal est approché par des citoyens intéressés à la pose de panneaux solaires Plug and Play. Sur le site mentionné ci-dessus, dans la rubrique « le saviez-vous », nous trouvons des explications très fournies sur ces panneaux branchés directement dans une prise. En voici quelques extraits.

« En Suisse, un abonné du réseau électrique est en droit d'installer chez lui une petite installation solaire photovoltaïque mobile, dite Plug & Play d'une puissance maximale de 600 watts et qui s'enfiche dans une prise. Avec une telle installation, le courant solaire est injecté dans le circuit du bâtiment sans

passer par un appareillage de contrôle spécial, ni par un compteur (comme c'est le cas pour une installation plus puissante)... Cette énergie renouvelable peut alors alimenter les appareils électriques et électroniques en cours de fonctionnement: frigidaire, routeur, chargeur de batteries, etc. L'électricité qui n'est pas consommée in situ n'est pas perdue: elle est mise à la disposition du réseau pour les abonnés du voisinage. Si cette installation ne nécessite pas d'annonce formelle à la Commune, elle doit cependant respecter quatre conditions :

- sa puissance de production électrique ne doit pas dépasser 600 watts, afin d'éviter tout risque d'échauffement du câblage électrique du bâtiment lorsque des appareils soutirent déjà beaucoup d'électricité ;
 - elle doit être accompagnée d'une déclaration de conformité: tous ses composants doivent respecter les normes citées dans l'article 6 de l'OMBT (Ordonnance sur les matériels électriques à basse tension). Elle doit notamment comporter un disjoncteur de sécurité DFI type B ;
 - elle doit être « mobile », c'est-à-dire facilement déplaçable ;
 - elle doit être annoncée à son distributeur d'électricité avant la mise en service. Le mieux est d'envoyer un courrier recommandé avec une copie des caractéristiques techniques de l'installation. Il est possible que le distributeur impose des conditions particulières, par exemple un changement de compteur.
- On l'aura compris: on a tout intérêt à regarder attentivement les offres sur Internet et à choisir un vendeur sérieux qui connaît la réglementation suisse. Il est aussi prudent de se renseigner auprès de son distributeur d'électricité avant l'achat. Si on est locataire et qu'on a l'intention de fixer son panneau bien en vue depuis la rue ou sur la balustrade du balcon, il est conseillé de demander une autorisation à sa régie ou au propriétaire.
- A noter qu'en cas de coupure, ce système ne sera d'aucune aide si une batterie indépendante n'a pas été rechargée précédemment.



Vous souhaitez vendre votre maison ou votre terrain?

Conseil 100% gratuit et sans engagement par notre petite agence familiale et très dynamique!

Contactez-nous:
021 635 66 11 ou info@r-eal.ch
www.r-eal.ch



*Christine Rais el Mimouni
Municipale de la Police des constructions*

Echo du ruclon : le conteneur des déchets toxiques



Pour ce numéro spécial, je souhaite vous parler du conteneur des produits dits toxiques.

Comme son nom l'indique, dans le conteneur blanc, vous pouvez déposer tous les articles « toxiques » présents dans vos habitations.

En entrant dans le conteneur, sur la droite, vous avez à votre disposition deux bacs gris pour y déposer vos restants de peinture. Le premier est destiné aux peintures dans les bidons en plastique (dispersion) et le second pour les restes de peintures en bidon métalliques (solvant). Bien entendu les bidons vides vont directement dans la bonne benne.

Le troisième bac gris, équipé de caissettes, est prévu pour que vous puissiez y mettre les radiographies médicales, tous les flacons et autres contenant dans lesquelles il reste un solde (produits ménagers, whitspirit, de lessives, colle, produits phytosanitaires, parfum dont on ne supporte plus l'odeur ou qui a tourné, etc.). Bref tous les produits qu'il ne faut pas éliminer dans l'évier. Bien entendu, ces produits doivent être soit

dans leur emballage d'origine, soit bien fermés ou étiquetés. Ne rentrent pas dans cette catégorie, les médicaments qui eux sont à déposer à l'intérieur du bâtiment.

Vous trouverez également à l'entrée de ce conteneur, mais côté gauche, un fût en acier vert pour y déposer les piles usagées (les petites, les grandes, les piles bouton, les piles carrées). Un autre fût, mais noir, pour les batteries li-ion (batteries au lithium), les fameuses batteries qui gonflent et qui peuvent prendre feu dans les poches. Ce fût est rempli d'une matière spéciale appelée vermiculite afin d'éviter tout départ de feu.

A votre disposition encore un bac pour les batteries des véhicules, des caissettes pour y déposer les ampoules, les fusibles et les starters.

Nous sommes aussi équipés afin de récupérer les aérosols qui vont dans la baignoire au fond à droite ainsi qu'un carton dans lequel vous pouvez mettre vos néons usagés.

Dans ce même conteneur, il est strictement interdit d'y déposer les pneus (qui sont interdits à la Déchetterie de Cugy. Vous devez passer par les garagistes ou une entreprise agréée moyennant finance, c'est un des derniers articles qui a encore une taxe d'élimination). Pour des raisons évidentes, les produits radioactifs y sont également proscrits!

Pour conclure en beauté, je souhaiterais remercier toutes les personnes qui se sont impliquées, de près ou de loin, pour que les *Reflets de Cugy* continuent à exister. Merci à eux pour leur précieux travail qui permet, aujourd'hui, de fêter le 200^e numéro!

Martine Clerc

Antennes 5G : recours

Suite à la publication dans le n° 193 d'un cahier spécial sur la 5G que vous pouvez retrouver sur le site de la Commune www.cugy-vd.ch voici quelques rappels et informations complémentaires sur le dossier.

Deux mises à l'enquête publique concernant l'installation d'antennes 5G ont été déposées par des opérateurs de téléphonie sur des terrains appartenant à des privés. La première enquête s'est déroulée du 9 mars au 7 avril 2019. Elle a fait l'objet de 40 oppositions. Le projet se situe au chemin des Bioletttes en zone agricole. La deuxième enquête s'est déroulée du 12 décembre 2020 au 10 janvier 2021. C'est près de 130 opposants dont plusieurs faisant partie d'un collectif qui ont manifesté leur droit. Le projet est situé au garage Avia en zone industrielle et artisanale.

Pour rappel, un moratoire cantonal a bloqué la pose d'antennes en avril 2019 dans l'attente des conclusions du rapport de l'OFEV (Office Fédéral de l'Environnement) qui a été publié en février 2021. Pendant cette période de moratoire, le Conseil d'Etat a décidé de mener des projets pilotes sur des antennes récemment installées. Le rapport d'évaluation a montré que la méthode de mesure des valeurs limites mise à disposition par

la Confédération est « adaptée pour un contrôle sur le terrain et fournit des résultats exploitables ». Le rapport confirme également que les installations « respectaient largement les puissances autorisées et que l'exposition dans les lieux à usage sensible était conforme à la législation ». A la suite de ces rapports, le Conseil d'Etat a levé le moratoire en mai 2021.

Les synthèses CAMAC, soit les décisions des divers services cantonaux sont parvenues à la Commune en février 2022 pour les Bioletttes et en mai 2022 pour Avia. Le Canton a décidé d'octroyer l'autorisation pour les deux projets. Ceux-ci respectant le règlement communal de construction, la Municipalité, restant dans la limite de ses compétences a pris la décision d'accepter la délivrance des permis de construire pour ces deux antennes. Faisant suite à cette décision municipale, deux recours ont été déposés dans les délais à la Cour du Tribunal Administratif et Public (CDAP), l'un pour l'antenne des Bioletttes et l'autre pour l'antenne Avia.

Christine Rais el Mimouni
Municipale de la Police des constructions

Fête de la courge : toujours un succès



En début novembre s'est déroulée la traditionnelle Fête de la courge de l'Union des Sociétés Locales, au Marché Vaney. Après une nuit blanche pour certains attelés à la confection de la raisiné, les membres de l'USL s'attardent à la cuisson de la soupe à la courge.

Un atelier de décoration de courges est aussi mis en place pour petits et grands. Et c'est dans ce cadre vivant qu'offre la Ferme Vaney, entouré de chats et de poules, que nous avons pu déguster et nous régaler avec l'onctueuse soupe de l'USL.

Le calendrier des manifestations touche bientôt à sa fin. Il ne reste plus que le Noël de l'USL, qui aura lieu le 17 décembre, et qui clôturera cette année riche en fêtes !

Texte et photos : Erin Gisclon



Cutigny: le Giron du Centre 2023

Décembre 2022, voilà notre projet qui prend de l'ampleur, qui se poursuit, qui grandit ! Tout le monde garde sa motivation et cela se constate sur la place de fête. Actuellement, vous pourrez déjà apercevoir les futurs stands infos et bar à shots déjà sur pied. La prochaine construction sur la liste est le fidèle caveau ! Tout le monde est très heureux et fier de voir petit à petit ces bâtiments sortir du sol comme par magie et cette place prendre forme qui laisse présager de belles soirées cet été.

Les décorations avancent elles aussi. De beaux panneaux ont été posés aux entrées de Cugy avec ce logo qui nous accompagnera jusqu'au bout. Mais également beaucoup d'autres belles surprises concoctées par notre équipe déco au coup de pinceau magique !

Un grand travail est également mené dans l'ombre par nos membres, notamment notre équipe sponsoring qui se donne au maximum pour que cette fête se passe au mieux. En effet, il est bientôt temps de préparer notre livret de fête et nous serions ravis de voir les sociétés de Cugy et Bretigny y figurer. Si vous souhaitez que votre entreprise apparaisse dans le futur livret du Giron du centre 2023, notre responsable sponsoring, Rafael Abondo, se fera un plaisir de répondre à vos questions à l'adresse suivante : sponsoring@cutigny2023.ch.

Nous profitons de ces lignes pour passer un premier appel à nos futurs bénévoles. Une fête d'une telle ampleur ne peut fonctionner sans l'aide de bénévoles motivés. Que ce soit seul, entre amis ou en famille, venez vivre le giron de l'intérieur, avec nous, en vous inscrivant à une tranche horaire. Les inscriptions seront ouvertes sur notre site Internet quelques mois avant le coup d'envoi de cette fête mémorable. D'autres informations suivront dans le courant du premier trimestre 2023. D'ici là, n'oubliez pas que nous avons besoin de chacun d'entre vous dans cette aventure !

Vous vous posez encore des questions ? N'hésitez pas à venir nous rendre visite sur la place de fête, nous y travaillons tous les samedis et dimanches dès 8 heures. Vous êtes les bienvenus. Vous pouvez également nous écrire à l'adresse suivante : info@cutigny2023.ch.

Voilà notre beau projet qui se concrétise petit à petit. Tout le monde y met du sien, apprend et s'entraide. L'aventure ne fait que commencer !

*Jeunesses de Cugy et de Bretigny
Giron du centre 2023 à Cutigny*

La Meule : la bonne adresse du fromage



Fromage ou dessert ? Je choisis fromage et pour ça je sais où aller en chercher : chez Manon à La Meule !

Manon Vauthey a des connaissances « fromagiques » (magiques) hors pair. Cumulant ses passions, elle est en même temps graphiste *free lance* le soir et fromagère la journée. Vous la trouverez dans son véhicule J7 vert entièrement retapé par elle-même et quelques amis. Equipé en magasin de vente très artistiquement décoré, il est stationné près des commerces du Moulin de Cugy complétant ainsi l'offre en produits alimentaires essentiels. Passionnée par le fromage suisse, elle est constamment à la

recherche de produits locaux originaux et savoureux et quand vous lui posez la question rituelle : « Que me conseillez-vous comme fromage ? », Manon saura vous répondre. Car lorsque vous arrivez devant sa boutique, pardon son Van, vous en avez tout de suite plein la vue.

Sous trois cloches en verre se trouvent ses délices laitiers de vache, de chèvre et de brebis de provenance suisse et bien sûr bio. Le choix devient alors très difficile car il y en a pour tous les goûts, en faire ici la liste serait trop long. Passez la voir, c'est mieux, son joli sourire et ses connaissances vous raviront. C'est la place à Cugy pour le fromage.

Texte et photo : André Trehanz

La Meule fromagerie - Chemin du Moulin 2 - 1053 Cugy

Du mardi au vendredi :
de 10h00-14h00 et de 15h30-18h30
Samedi : de 09h00 à 16h00
Fermé dimanche et lundi
Pour passer commande:
manon@lameule-fromagerie.ch
ou 076 201 47 99

Résidence Ô Talent

Ch des Dailles 5

1053 Cugy 021 731 47 47



Appartements protégés de Cugy

La Résidence Ô Talent accueille des locataires AVS / AI dans les appartements adaptés et protégés depuis août 2019. C'est une structure intermédiaire à mi-chemin entre le domicile et l'hébergement en EMS. Les locataires bénéficient d'un local commun pour partager des moments d'activités diverses ou simplement pour rencontrer des voisins, amis afin de ne pas se sentir isolé.

L'accompagnement social et l'encadrement sécurisant est assuré par la Fondation Les Châteaux à Echallens.

Cette structure contient 31 appartements protégés, le cabinet de Physiothérapie et Acupuncture du Talent, ainsi que le nouveau cabinet médical du Moulin géré par quatre jeunes médecins généralistes.

Pour plus d'informations: www.otalent.ch

Lancement de l'édition 2023 du concours PERL

Un message pour les entreprises et les entrepreneurs : à vos marques !

Lausanne Région ouvre les candidatures pour la 21^e édition du concours Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL). Un concours mené par les 27 communes membres de Lausanne Région qui primera, en mai 2023, cinq entreprises innovantes de la région pour un montant total de Fr. 100'000.-.

Créé pour encourager l'esprit d'innovation des entreprises situées dans la région lausannoise, le concours PERL a permis de lancer et mettre en avant plus de 92 projets entrepreneuriaux depuis ses débuts en 2003.

Points forts de ce concours, la qualité et la diversité des projets primés dans tous les domaines d'activité (innovation d'affaires, *high-tech* ou traditionnels) démontrent la vitalité et l'inventivité du tissu économique régional.

Chaque année, les projets sont évalués par un jury présidé par Grégoire Junod, syndic de Lausanne, et composé de personnalités issues des milieux économiques et académiques.

Les prix PERL sont organisés par Lausanne Région avec le soutien de trois partenaires : BCV, CVCI et Retraites populaires. Cinq récompenses et Fr. 100'000.- à la clé!

Le prix « Trophée PERL Lausanne Région », décerné à l'entreprise qui se hissera à la première place du classement, s'élève à un montant de Fr. 50'000.-.

Les quatre autres lauréats recevront un prix de Fr. 10'000.- chacun.

Par ailleurs, le public récompensera le projet qu'il aura retenu lors de la cérémonie officielle de remise des prix, en mai 2023. Sans oublier que l'excellente visibilité du prix profitera à l'ensemble des gagnants.

Dépôt des candidatures - Modalités et délai

Toute entreprise peut participer, sans distinction de secteur d'activité, dès lors que le projet présente un caractère innovant et est développé sur le territoire de l'une des 27 communes de Lausanne Région.

Le délai d'inscription est fixé au mercredi 25 janvier 2023. Les conditions de participation peuvent être consultées en ligne: www.lausanneregion.ch/perl

Rempportez jusqu'à 50'000.- CHF pour votre projet

Postulez aux PERL jusqu'au 25 janvier 2023 sur lausanneregion.ch/perl

vaudfamille.ch

Tout pour vos enfants à Cugy

Camps de vacances, garde d'enfants, Loisirs, appuis scolaires, écoles.

Boutique pédagogique en ligne: cahiers de vacances, livres et jeux éducatifs.

Possibilité de venir acheter directement au bureau à Cugy.

www.vaudfamille.ch

Talents Solidaires - Offrir du temps



Pour les Talents Solidaires, comme son nom l'indique, l'évidence est de mettre en place des actions solidaires. D'où la création du groupe Offrir du temps, un réseau d'entraide pour les habitants de Cugy et de Bretigny qui aujourd'hui est prêt à démarrer.

Et si vous n'arriviez plus à déneiger devant chez vous pour cause d'un lumbago ?

Et si vous ne pouviez plus faire vos courses tout seul ?

Et si vous étiez dépassés par vos documents administratifs ?
Et si vous ne pouviez plus promener momentanément Médor ?
Et si vous désiriez avoir une liste d'adresses utiles (CMS, Service d'aide à la famille, Communes, etc.) ?

Et si vous aviez besoin d'un coup de main pour votre correspondance ?

Et si vous manquiez de compagnie pour partager un bon moment ?

Et si vous souhaitiez un soutien dans un moment difficile ?

Et si vous aviez un autre besoin : nous sommes là !

Un jour ça pourrait nous arriver à tous d'avoir besoin d'aide.

Un autre jour, nous pourrions avoir envie d'apporter un peu de soutien...

C'est le moment que le groupe Offrir du temps vive !

Contact : Boglarka Rengei, chargée de projet communautaire
boglarka.rengei@vd.prosenectute.ch

*Texte : Talents solidaires
Photo : Federica Caggia*

Partage en musique avec les Talents solidaires

Si vous avez envie d'un moment de partage pendant les fêtes de Noël autour de la musique de chant et de piano, venez écouter Valeria Delmé (soprano) au local des Talents Solidaires le lundi 26 décembre à 15 heures. Un apéritif clôturera le concert en toute convivialité. Au plaisir de vous y retrouver !

Contact : Fernando Zonda, musicien-chef d'orchestre
M 079 702 34 99.

Concerts à l'Abbaye de Mountheron

**In Excelsis – Musiques spirituelles pour le temps de Noël
11 décembre - 15h00 – 16h00**

Chœurs de l'Ecole de Musique Lausanne
Les Jeunes Chanteurs / Chœur Junior / Chœur Studio

**Musiques du temps de Noël et chantée de Noël
avec Lumen Canor - 17 décembre - 15h30 – 16h30**

Ensemble vocal et instrumental Lumen Canor. Daniel Thomas, piano et orgue (pièces d'orgue du temps de Noël)

**Concert de Noël avec Amérique latine en chœur avec
Andrés del Castillo, ténor, et Daniel Thomas,
orgue, carillon et piano - 26 décembre - 16h00**

Entrée libre, collecte (prix conseillé : 30.- plein, 20.- réductions).
Réservations recommandées à dt@carillonneur.ch ou par SMS
au 079 391 46 96

ENGAGEMENT d'un TRÉSORIER ou d'une TRÉSORIÈRE

SERVICE D'AIDE A LA FAMILLE (SAF), DES COMMUNES DE:



Le Mont - Cugy - Froideville - Morrens - Bretigny

Le SAF est une association, des Communes ci-dessus, qui a pour objectif de venir en aide et de soutenir toutes les personnes qui en éprouvent le besoin principalement pour des déplacements chez les médecins ou les hôpitaux et cliniques ou à tout autre endroit où elles doivent se rendre.

Pour faire suite à la démission de la titulaire après plus de 10 années de bons et loyaux services, nous sommes à la recherche d'un/e

TRÉSORIER/IÈRE

Ce travail d'une ampleur d'environ 100 h/année consiste en :

- La tenue de la comptabilité jusqu'au bouclage
- La facturation
- Le paiement des frais des bénévoles
- L'établissement des statistiques
- Le contact avec les associations
- Et l'envoi d'un Tout ménage annuel aux habitants des communes concernées
- Et la participation aux 2 séances de comité annuelles ainsi qu'à l'Assemblée générale

Au vu de l'engagement demandé, ce travail sera rétribué sur la base d'un forfait annuel de CHF. 3'000.--
Vous êtes intéressé/e, prenez contact avec
Christiane Fardel, Tél. 079/691.13.21
ou christianecfa@citycable.ch

*Nos annonceurs vous
et vous souhaitent une*

Anatis Fitness Club

Chemin des Dailles 16 - Cugy
021 732 11 33

Cabinet vétérinaire de la Grange Neuve

Route de la Grande Neuve 1 - Cugy
021 731 13 13

Chabadog Chiens et Chats

Route de Montheron 2 - Cugy
021 732 18 39

Carrosserie Scheidegger

Route de Bottens 9 - Cugy
021 731 36 49

Danse Evasion

Route de Bottens 5 - Cugy
021 731 11 78

Green Bike

Route de Montheron 8 A
079 525 84 45

Hôtel de La Poste

Route de Bottens 2 - Cugy
021 731 13 94

IntemporElle Institut de beauté

Rue du Village 34 - Cugy
021 731 40 47

Imprimerie Bordin SA

Chemin de Carcasson 1 - Assens
021 881 45 40

Jeanfavre Electricité

Chemin de Budron B 13 - Le Mont
021 652 43 43

Pâtissier-chocolatier-traiteur Locatelli

Chemin du Moulin 2
021 791 70 30

Marmillod Ferblanterie

Petit-Flon 33 - Lausanne
021 646 84 37

*remerciement de votre fidélité
bonne et heureuse année 2023 !*

Gérard Matile Constructions SA
Chemin des Dailles 14 - Cugy
021 731 30 58

Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud
Route de Lausanne 1 - Echallens
021 886 20 40

Ryokuzan Dojo
Route de Bottens 5 - Cugy
021 525 59 16

Tornay Electro Systèmes
Chemin du Moulin 2 - Cugy
021 882 18 28

Union des Sociétés Locales
usl.cugy@gmail.com

*La Municipalité et les collaborateurs
de la Commune
vous souhaitent de belles fêtes
et une heureuse année 2023!*

Mettez du pep's dans votre assiette!



Passionnée depuis toujours par la cuisine et le bonheur qu'elle peut apporter, Florence Maire a ouvert son cabinet dédié à la nutrition à Cugy depuis janvier 2020, Vitamine Nutrition.

Au cours de son cheminement professionnel d'assistante dentaire, Mme Maire a pu observer l'importance d'une alimentation sur la santé et le bien-être. Forte de ce constat, elle se lance dans une formation de nutritionniste à l'école TCMA (actuellement HETC) à Genève, formation qu'elle termine en 2019. Elle

est actuellement reconnue par plusieurs assurances complémentaires (ASCA).

Elle ne s'arrête pas en si bon chemin et étoffe ses connaissances dans la nutrition et la micronutrition. Actuellement, elle se forme en nutrition pédiatrique. Pour les enfants, les aliments choisis sont évidemment très importants, non seulement afin de traiter des pathologies existantes, mais également dans la vie quotidienne comme savoir leur donner un goûter sain qui leur plaira, par exemple.

Ce qui la motive dans son métier: « J'adore partager avec mes patients, pouvoir expliquer pourquoi un aliment sera à privilégier par rapport à un autre, les voir évoluer et atteindre leurs objectifs. Avec le sourire! ».

De nombreux problèmes peuvent trouver sinon une solution, au moins un soulagement grâce à une alimentation adaptée: problèmes digestifs, de peau, cardiaque, poids, diabète, cholestérol, fatigue, stress, anémie, articulaires ou encore troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité.

Afin d'obtenir le meilleur résultat possible, Florence Maire propose un programme personnalisé après consultations qui lui permettent de cerner l'état de santé du patient et ses besoins. Par la suite, des consultations de suivi assurent le succès de cette démarche. Ceci de 0 à 100 ans!

Pour elle, le patient et la thérapeute doivent former une équipe, une équipe gagnante qui sait retrouver du bon sens et prendre du recul par rapport aux diktats sur la nutrition.

Sur le site Internet de son cabinet, de délicieuses recettes prouvent que bien se nourrir ne veut pas dire manger tristement. Pour preuve la devise de Florence Maire est « Mettez du pep's dans votre assiette! ».

« Bien s'alimenter n'est pas forcément chronophage et compliqué avec une liste d'ingrédients sans fin. »

Texte : Simone Riesen

Photo : Vitamine Nutrition

samaritains vaud
Section de Cheseaux & environs

Dons du sang - Prochaines collectes
20 décembre 2022 et 11 avril 2023
15h30-19h30 - Maison de Commune -Cheseaux



AS Immobilier Sàrl
Gérance & Courtage

uspf

Gérance d'immeubles - Courtage
Achat - Vente - Administration de PPE

Agence Immobilière
Place du Petit-Mont 2
1052 Le Mont-sur-Lausanne
contact@as-immobilier.ch
www.as-immobilier.ch

Tél. 021 653 16 16

Vitamine Nutrition - Florence Maire

Route de Bottens 11
1053 Cugy
info@vitamine-nutrition.ch
www.vitamine-nutrition.com
T 079 690 24 72

Tarifs

1^{ère} et 2^e consultation 90 minutes : Fr. 140.-
Consultation de 60 minutes : Fr. 100.-
Consultation de 30 minutes (pour suivi) : Fr. 60.-
Analyse BiodyXpert (sans suivi nutritionnel) : Fr. 70.-
Analyse OligoScan(avec suivi nutritionnel) : Fr. 50.-
Analyse OligoScan(sans suivi nutritionnel) : Fr. 70.-
Remise de 15% pour la première consultation sur présentation de cet article.

Nouvelles de la Fondation Echaud



Les brunchs de la Fondation Echaud

Chaque année, la Fondation Echaud organise un brunch dit « de la Saint Nicolas », le premier dimanche du mois de décembre. Décembre 2022 n'aura pas dérogé à cette tradition, avec une 27^e édition !

Nous avons, année après année, fait le constat d'un succès grandissant, nous retrouvant ainsi face à nos limites en termes de place à disposition, ce qui nous a amené à tenter de nouvelles expériences en 2022 :

- un brunch estival, au mois d'août, période de beaux jours nous permettant d'exploiter les espaces extérieurs et d'ainsi pouvoir accueillir un plus grand nombre de visiteurs en plus des bénéficiaires de la Fondation, de leurs familles et des collaborateurs.
- un brunch de la Saint Nicolas 2022, le 4 décembre dernier, sur réservation obligatoire, afin de maintenir les meilleures conditions possibles d'organisation.

Ces moments, comme chaque manifestation ouverte à l'exté-

rieur qu'organise la Fondation Echaud, permettent de se rassembler localement, dans la convivialité et dans un esprit de partage et de découverte, tout en bénéficiant des talents de l'équipe de cuisine de l'établissement.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous retrouver à l'une ou l'autre occasion en 2023 !

Texte et photo : Fondation Echaud

Chères lectrices, chers lecteurs,

Je me réjouis que l'équipe de Suisse de foot participe à la phase finale de la Coupe du Monde.

Je garde un souvenir très fort avec l'Euro 2020 joué en 2021. Le match France- Suisse sifflé au mois de juin était très intense au niveau des émotions.

Vive l'équipe de Suisse et les autres équipes également...

Que le meilleur gagne...

Guy Bouverat



Un menu de Noël prêt à l'avance



Portions 6 personnes

Fondue charolaise

1 kg de bouilli maigre
1,5 l d'eau salée
2 carottes
1 morceau de céleri
1 poireau
1 oignon piqué
couper en cubes de 2,5 cm de côté
faire bouillir et ajouter la viande
couper en morceaux et ajouter
couper en morceaux et ajouter
couper en deux et en tronçons
de 8 cm, attacher en fagots, ajouter
ajouter
cuire deux heures à petit feu, écumer
retirer l'oignon et verser le bouillon dans un caquelon
Servir avec des sauces mayonnaise, etc.

Verrines de betteraves rouges

400 g de betteraves rouges
2 cs de vinaigre balsamique
2 cs d'huile de colza
1 pincée de sel poivre
2 pincées de cardamome
100 g de Philadelphia aux herbes
100 g de crème très froide
Quelques graines de sésame et persil haché

Cuire les betteraves et laisser refroidir.
Les couper en petits dés. Mettre 2/3 dans un saladier.
Préparer la vinaigrette avec le vinaigre, l'huile, le sel, le poivre et la cardamome. Verser dans le saladier.
Avec le 1/3 des betteraves restantes, mélanger avec le Philadelphia et une pincée de cardamome.
Mixer et assaisonner le mélange.
Monter la crème en chantilly, saler légèrement.
Répartir dans des verrines les dés de betteraves, puis ajouter la crème de betteraves rouges, puis décorer avec la chantilly.
Parsemer de sésame et de persil haché.
Réserver au frigo avant de servir.

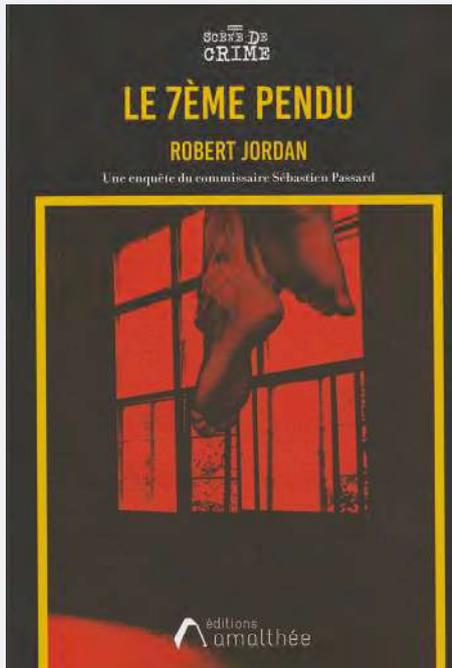
Bûche glacée (vanille et café)

1 moule à cake
1 paquet de coques de meringue
1 litre de glace vanille
1 litre de glace café
5 dl crème à battre

Disposer une couche de glace, environ 1,5 à 2 cm, au fond du moule chemisé d'un papier film. Eventuellement congeler.
Battre 1,5 dl crème. Etaler sur la glace (env ½ à 1 cm.) Ecraser une à deux coques de meringue sur la crème puis appuyer pour faire entrer les débris dans la crème. Congeler.
Recommencer l'opération une à deux fois suivant la grosseur du moule en intercalant les parfums de la glace. Finir par la glace. Mettre au congélateur.
Battre 3 dl de crème en chantilly. Sucre à volonté. Sur un plat à cake adapté, étaler une couche de crème, ajouter de la meringue. Démouler la bûche et la retourner sur le plat.
Etaler une couche de crème sur la bûche et dans les extrémités afin de recouvrir le tout.
Faire des rainures irrégulières avec une fourchette. Saupoudrer de cacao. Décorer à volonté avec une petite branche de sapin passée dans un sirop de sucre, des bougies, etc. Remettre au congélateur.
Sortir la bûche une heure avant de la servir. La mettre au frigo.
Découper en tranche avec un couteau trempé dans l'eau très chaude.
Les parfums des glaces peuvent être changés.

Recettes tirées du recueil et du site Internet
des Paysannes vaudoises
<https://paysannesvaudoises.ch/recettes/>

Nouvelle enquête du commissaire Passard



Le 7^e pendu

Robert Jordan, écrivain cugieran, nous livre pour Noël son nouvel ouvrage *Le 7^e pendu*. Les mordus de livres policiers trouveront leur compte à la découverte de cette enquête du maintenant fameux commissaire Passard, tous les ingrédients sont réunis pour un suspense réussi, sans oublier les références historiques documentées chères à l'auteur.

Mais cette huitième œuvre de Robert Jordan va plus loin dans la réflexion et aborde les douloureux problèmes de viols et de pédophilie, avec tout le respect dû aux victimes à qui le livre est dédié.

Passée l'urgence de découvrir le coupable, on tourne la dernière page et on s'interroge : rendre justice soi-même est-il acceptable pour des crimes inacceptables ? Certes non mais cela n'empêche pas de comprendre, voire de pardonner dans notre cœur, les gestes de certaines victimes.

Texte : Simone Riesen

A se procurer en version papier ou numérique : Robert Jordan
M 079 624 75 90 - robert.jordan@netplus.ch
Egalement disponible au Salon de coiffure R'Style
chemin de la Cavenettaz 43, 1053 Cugy
Prix : 20.-. Robert Jordan dédicace également ses livres sur demande

Rencontre tardive



Je n'ai pas gardé le souvenir de la façon dont je rencontrai cet homme de mon âge, habitant notre village, non loin de moi.

Dès notre premier échange, nous avons remarqué que le français n'était pas notre langue maternelle, mais l'allemand. Et quelle surprise ! Nous avons tous les deux passé notre enfance à Baden-Baden. La maison de ses parents se trouvait dans la même rue que celle de mes grands-parents, juste quatre bâtiments plus loin.

Il se souvenait encore de noms d'enfants avec lesquels nous avons joué. Il se rappelait aussi du nom d'un monsieur élégamment vêtu qui habitait vis-à-vis de ses grands-parents, Joseph Weiss, le célèbre peintre portraitiste de la Forêt-Noire, ami de mes parents.

Un jour, je l'invitai à regarder des peintures que mes parents m'avaient transmises. Il s'assit longuement devant le portrait d'une fillette : c'était celui de sa tante !

Les années ont passé. Ce monsieur de Baden-Baden trouva son dernier lieu de repos dans le cimetière de notre village, près de la tombe de feu mon mari.

Peut-il entendre ma prière dite aussi pour lui ? « Seigneur, donne-leur le repos éternel et que la lumière éternelle les illumine. Seigneur, laisse-les reposer en paix. »

Camilla Jost



Alimentation Santé Minceur
Nutritionniste agréée ASCA

Perte de poids, alimentation santé, troubles digestifs,
alimentation grossesse, ateliers cuisine...

Chemin des Esserts 7a - 1053 Cugy
079 348 48 27
www.alimentationsanteminceur.ch



Agenda

17 décembre 2022	Noël de l'USL - Marché Vaney - 10h00-13h00 (voir page 6)
26 décembre 2022	Musique de chant et de piano - Valeria Delmé (soprano) - Local des Talents Solidaires - 15h00
13 janvier 2023	Apéritif du Nouvel An de l'USL - Maison villageoise - 18h30 (voir page 7)
28 janvier 2023	Loto Echo du Boulet - 14h00-20h00 - Maison villageoise

Paroisse Saint-Amédée

Messes ordinaires - Dimanche matin

10h30 - Bellevaux (Lausanne)

Messes en semaine

09h00 les mardis, mercredis et jeudis (Bellevaux)

18h00 les lundis et vendredis (Communauté des Sœurs

Mère Teresa, chemin de la Forêt 2, Lausanne)

Samedi soir (messe anticipée du dimanche)

17h30 - Cugy - 2^e et 4^e samedi du mois - 10 et 24 décembre,

14 et 28 janvier, 11 et 25 février, 11 et 25 mars

Messe des familles avec crèche vivante

17h30 - Cugy - 24 décembre

Paroisse du Haut-Talent

Dimanche 11 décembre 2022 - 10h00 - Cugy

Avec les Jordan Singers

Samedi 24 décembre 2022 - 22h00 - Montheron

Veillée de Noël - Cène

Dimanche 25 décembre 2022 - 10h00 - Morrens

Noël - Cène - Avec Christian Hochstaettler à la flûte de Pan

Dimanche 1^{er} janvier 2023 - 10h00 - Montheron

Culte unique - Cène

Dimanche 22 janvier 2023 - 10h00 - Cugy

Missions-TN - Cène - Culte unique

Les marchés paysans à Cugy

Ferme du Couchant

Chemin du Couchant 8

Le vendredi de 16h00 à 18h00

Le samedi de 09h00 à 12h00

M 079 478 11 20

Fermé le vendredi pendant

les vacances scolaires

Marché Vaney

Rue du Village 32 - M 079 955 24 00

Self-service: lundi, mardi, mercredi, jeudi

et dimanche: 9h-19h

Vendredi: matin fermé

Après-midi marché ouvert

de 15h00 à 19h00

Samedi: matin marché ouvert

de 08h00 à 12h00

Après-midi self-service jusqu'à 19h

Fermeture: le 24 décembre 2022 à midi

Réouverture: le 13 janvier à 15h00

La Petite Chèvrerie

Rue du Village 6

Libre-service tous les jours

de 08h00-20h00 - T 021 731 12 09



Mon **Marché de Noël** est prêt à vous accueillir avec un vaste assortiment d'articles de décoration et de cadeaux. Toute la magie de Noël vous attend dans ce lieu mythique qu'est le Moulin de Cugy.

Je propose également des ateliers de créations de Noël: moments magiques de partage! Prévoyez deux heures entre le lundi 08h00 et le dimanche 20h00 et ceci dès maintenant. Je serai à vos côtés pour vous accompagner selon la création que vous souhaitez réaliser, tout en respectant votre style et envies du moment.

Prix adulte: 45.-

Prix enfant: Fr. 25.-

Matériel compris excepté les bougies à amener avec vous ou en vente à la boutique.

Réservation indispensable: 079 308 00 49 - Groupe de six personnes maximum.

N'oubliez pas le concept de la boutique: toujours ouverte 7/7 et 24/24 où vous trouvez des fleurs fraîches, plantées de saison et bien plus encore.

Chemin du Moulin 1 - 1053 Cugy

Ne manquez pas la vente de sapins de Noël fraîchement coupés, suisses, dès le 6 décembre.

Suivez nous sur Facebook et Instagram